

Réunion du 4 juillet 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur David HECKEL

Absent(s) : Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Pierre MARMILLOD

Rapporteur : Monsieur Marcel BAUER

**N° CP/2011/483 - Fonctionnement des collèges publics - 3126  
Dotations de fonctionnement complémentaires 2011**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à divers établissements publics des dotations de fonctionnement complémentaires d'un montant total de 27 225 €, dont :

- 1 720 € au titre de la participation du Département aux frais de déménagement des collèges suivants :
  - . STRASBOURG "Robertsau" : 1 300 €
  - . STRASBOURG "Vauban" : 420 €
  
- 12 500 € au titre de l'équipement en matériel de reprographie des collèges suivants :
  - . STRASBOURG "Solignac" : 4 000 €
  - . LA WANTZENAU : 8 500 €
  
- 13 005 € pour l'acquisition de matériels spécifiques en faveur des collèges suivants :
  - . LA BROQUE : 2 550 € (autolaveuse destinée à l'entretien des sols)
  - . LAUTERBOURG : 7 128 € (congélateurs pour la demi-pension)
  - . STRASBOURG "Hans Arp" : 2 737 € (escabeaux sécurisés et adaptés aux travaux en hauteur)
  - . WASSELONNE : 590 € (souffleur pour les espaces verts).

La commission permanente décide par ailleurs d'attribuer au collège "Erasmus" à STRASBOURG une subvention d'équipement de 20 000 € dans le cadre du déploiement aux classes de quatrième du dispositif expérimental de manuel scolaire numérique.

Elle décide également d'attribuer aux collèges volontaires du département une subvention forfaitaire maximum de 1 200 €, moyennant leur participation à une action de sensibilisation proposée par la direction des collèges et de l'éducation et sur présentation de pièces justificatives, pour les soutenir dans leur démarche de réduction et de tri des déchets verts.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20110704-58400-DE-1-1\_0

Acte certifié exécutoire au : 07/07/11